

Conseil Municipal d'Avançon

Compte rendu de la séance du 4 février 2011

Président: Mr Laurent NICOLAS

Secrétaire de séance: Mr Pascal THOMAS (à l'unanimité)

Etaient présent(e)s: Mmes. Carole TASSET, Nancy GARAGNON, Nathalie GIAIME.

Mrs Thierry BOREL, Joël EYRAUD, Stéphane JACOB, Joseph LESBROS, Michel MAUREL, Laurent NICOLAS, Pascal THOMAS.

Etaient absent(e)s: Mme Colette BOISSERENQ (Procuration à S. JACOB).

Dans l'assistance: Mme G. Michelin, Mr G. Clément

La séance est ouverte à 20h15.

Approbation du Compte rendu de la séance du 10/12/2010 à l'**unanimité**.

Information: il ne sera pas possible d'enterrer les lignes électriques pour alimenter les locaux de l'entreprise COLAS, en bas du village. Il n'y aurait donc pas de participation de la commune aux frais de travaux. La mise en place d'un éclairage public au niveau de l'arrêt de bus pourra être envisagée ultérieurement.

1- Subvention aux écoles de la Vallée de l'Avance Années scolaires 2010/2011

Il est demandé une participation financière de la commune au fonctionnement des écoles de St Etienne-le-Lauset Valsarres:

- les frais de fournitures scolaires 40€ /élève

- sortis scolaires: 90€/élèves.

Cela concerne 17 enfants à l'école de St Etienne-le-Lauset 3 enfants à Valsarres

Vote pour ces participations financières: **vote à l'unanimité 11 voix POUR sur 11**

2- Signature avenant à la convention des tarifs des prestations du service de paies du centre de gestion des Hautes Alpes

Ces prestations concernent l'établissement des fiches de paies des employés communaux et des élus. Le tarif actuel de 7,50€/fiche, passe à 8€ à partir du 01/01/2011.

Vote pour la signature de l'avenant à l'**unanimité 11 voix POUR sur 11**

3- Acquisition du terrain TASSET

Mme Carole Tasset quitte la salle du conseil pendant les débats et le vote concernant ce point.

Il s'agit de l'acquisition par la commune d'une parcelle de 34 m² partie de la parcelle 542 de 199 m², propriété de Mr Tasset, nécessaire à la construction du mur de soutènement du parking au village.

La parcelle serait acquise en échange des travaux de goudronnage de la route privée de la propriété Tasset (environ 150m²), sous réserve de la légalité de cet échange; un avis sera pris auprès de Mme Pizéla.

Vote pour l'acquisition d'une partie de la parcelle 542 à l'**unanimité 10 voix POUR sur 10**

Retour de Mme C. TASSET

4- Location Appartement communal

Mr Joël Eyraud quitte la salle du conseil pendant les débats et le vote concernant ce point, un membre de sa famille étant candidate à l'occupation du logement.

Trois candidatures sont examinées.

Après débat puis **VOTE : 8 voix pour, 1 abstention, 1 voix pour une autre candidate sur 10**

le logement sera loué à Mr FAUSTO François.

Retour de Mr Joël Eyraud.

5- Questions Diverses

5.1 Demande de dérogation scolaire:

Demande de la Famille Arrighino/Ramel, résidents quartier le Bruisset, d'une dérogation pour la scolarisation d'un de leurs enfants à l'école de la Bâtie Neuve.

Les principaux arguments évoqués lors du débat, en faveur du refus de cette dérogation, sont la proximité géographique des écoles de la Vallée de l'Avance et l'accès au transport scolaire.

Vote contre à l'unanimité 11 voix CONTRE sur 11

5.2 Requête pour participation financière complémentaire aux frais de cantines de l'école primaire de la Bâtie neuve.

Courrier de Mme Marchand: elle regrette n'avoir pas reçu de courrier l'informant de la baisse de la participation communale aux frais de cantine des écoles primaires, d'autant que le coût des repas à l'école de la Bâtie neuve est de 6,90€.

Il sera répondu qu'il n'est pas possible d'envoyer un courrier d'information à tous les parents d'élèves. Le procès-verbal du conseil municipal du 20/08/2010, visible sur les panneaux d'affichage, informait de la prise en charge par la commune de 1,64 € par repas, pour toutes les écoles primaires, y compris celle de la Bâtie Neuve.

5.3 Modification réseau électrique du Parking

Devis d'ERDF pour la suppression du poteau électrique situé à l'entrée du parking au village, avec remise en état, d'un montant de 5547,02€. Un coffret électrique sera placé au coin de l'église et l'électricité sera ensuite acheminée par voie aérienne.

Acceptation du devis pour travaux: **10 voix pour, 1 abstention sur 11**

5.4 Demande achat de terrain communal

Courrier de la société « Arbres et Technique », dont le siège social est à Avançon, qui souhaiterait acquérir un terrain pour y installer leur activité. Il sera répondu qu'actuellement aucun terrain n'est disponible.

Cette demande relance le débat sur l'intérêt de créer une zone d'activité, dans le cadre de la nouvelle carte communale. Ceci d'autant que le projet de création d'une zone d'activité par la communauté des communes de l'Avance est abandonné.

5.5 Demande accès sur route communale

Demande de Mr et Mme Dufour, acquéreurs de terrain Lambert, qui souhaite créer 2 accès à son terrain, depuis la route communale.

Vote pour à l'unanimité 11 POUR sur 11

5.6 Devis

Devis pour réparation du clocher de la chapelle d'un montant de 3416€ (E. Boisserenc)

Vote pour acceptation de ce devis: 10 pour, 1 abstention sur 11

Devis pour la réparation du toit du préau de l'ancienne école de la plaine, d'un montant de 15000€, en tôle Bac, entreprise E. Boisserenq. D'autres devis seront demandés.

5.7 Questions de N. Garagnon

Questions sur le procès verbal du dernier conseil communautaire du 25/01/2011.

Précision sur la compétence assainissement qui n'est pas prise par la communauté des communes actuellement.

Demande de précision sur la redevance due à l'ONF, pour l'occupation des terrains nécessaire à la sécurisation du captage du Devezet : il s'agit bien d'une redevance annuelle.

La séance est levée à 22h45